URPS Pharmaciens HAUTS-DE-FRANCE

Les entretiens pharmaceutiques pour la dispensation des anticancéreux oraux

En partenariat avec :

CHU LILLE · Centre Oscar Lambret · CHU AMIENS PICARDIE · ONCO HAUTS-DE-FRANCE · ufr3s · Université de Picardie Jules Verne · URPS Pharmaciens HAUTS-DE-FRANCE

Journée d'échanges sur la stratégie décennale de lutte contre les cancers

Les entretiens pharmaceutiques pour la dispensation des anticancéreux oraux

-

Dr. Grégory TEMPREMANT
Président URPS Pharmaciens HDF

Entretiens pharmaceutiques anticancéreux oraux

Contexte

- Les traitements par chimiothérapie orale des personnes atteintes de cancer se sont considérablement développés ces dernières années, apportant à ces patients une qualité de vie indéniable. Cependant, la réussite de ces traitements est conditionnée à un suivi vigilant de leur dispensation.
- Signature le 29/07/2020 de l'Avenant n°21 à la Convention Pharmaceutique, qui entérine **l'accompagnement par le pharmacien des patients sous traitements anticancéreux oraux.**
- L'accompagnement de ces patients la 1ère année s'articule autour de 3 entretiens, abordant notamment la tolérance, l'observance et les interactions éventuelles avec les traitements préexistants. Les années suivantes, deux entretiens thématiques pourront être proposés au patient.

Entretien initial : contenu

a. Informations générales concernant le patient

1. Nom/prénom
2. Âge
3. Numéro de sécurité sociale
4. Numéro d'affiliation
5. Adresse postale
6. Poids
7. Nom du ou des traitement(s) médicamenteux au long cours
8. Autres traitements médicamenteux au long cours
9. Autres médicaments/produits consommés par le patient
10. Habitudes de vie (alimentation, alcool, tabac, activité physique, sport de contact, activité manuelle, déplacement, voyage…)
11. Allergies et intolérances
12. Identification des situations nécessitant assistance (difficultés motrices, cognitives, sensorielles)
13. Coordonnées du médecin traitant et du service d'oncologie
14. Information reçue concernant l'offre de soin : supports éventuels, dispositif d'annonce de la maladie, échanges avec un professionnel de santé, réseau régional ou territorial de cancérologie, établissement réalisant les soins….

b. Evaluation de l'appropriation du traitement et observance

1. Comment percevez-vous votre traitement (connaissance du traitement, compréhension…) ?
2. Quel est votre ressenti par rapport à sa voie d'administration ?
3. Votre médecin traitant est-il informé que vous êtes sous anticancéreux oral ?
4. Connaissez-vous l'importance de l'observance (l'efficacité du traitement dépend en grande partie de la capacité du patient à bien le suivre) ?
5. Connaissez-vous l'importance de la surveillance de ces traitements ?

c. Les modalités d'administration

1. Connaissez-vous le schéma de prise de votre traitement ?
2. Connaissez-vous les règles de prise de votre médicament ?
3. Connaissez-vous la conduite à tenir en cas d'oubli ?

**

A l'issue de l'entretien initial, le pharmacien doit **évaluer la situation** et juger s'il est opportun ou non de contacter le médecin traitant, l'hôpital ou de conseiller au patient une consultation chez son médecin.
Cet entretien initial doit permettre d'adapter l'accompagnement du patient et la fréquence des entretiens.

Entretien thématique : effets indésirables et vie quotidienne

- **Les points à aborder par le pharmacien avec les patients sont les suivants :**

1. Connaissez-vous les règles générales à mettre en place en cas de prise d'anticancéreux oral (à adapter en fonction des comorbidités) ? Ressentez-vous des effets indésirables liés à votre traitement ?
2. Connaissez-vous les modalités spécifiques liées à votre traitement à mettre en place ?
3. Comment vivez-vous votre traitement ?
4. Avez-vous des rendez-vous réguliers avec les services hospitaliers ? (le patient a-t-il le sentiment d'être éloigné du monde médical du fait de la voie administrative de son traitement ?)
5. Ressentez-vous le besoin d'avoir une aide extérieure (psychologique, aide au quotidien…)?

Entretien thématique : observance

- **Les points à aborder par le pharmacien avec les patients sont les suivants :**

1. Le patient sait-il qu'il est important d'être observant ?	A ▫PA ▫NA
2. Le questionnaire de GIRERD: score Compter un point par réponse négative aux questions suivantes	▫=6 ▫= 4 ou 5 ▫≤ 3
- Ce matin avez-vous oublié de prendre votre médicament ?	oui/non
- Depuis la dernière consultation avez-vous été en panne de médicament ?	oui/non
- Vous est-il arrivé de prendre votre traitement avec retard par rapport à l'heure habituelle ?	oui/non
- Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, votre mémoire vous fait défaut ?	oui/non
- Vous est-il arrivé de ne pas prendre votre traitement parce que, certains jours, vous avez l'impression que votre traitement vous fait plus de mal que de bien ?	oui/non
- Pensez-vous que vous avez trop de comprimés à prendre ?	oui/non
3. Le patient connait-il les risques en cas d'oubli ?	▫A ▫PA ▫NA
4. Le patient sait-il quoi faire en cas d'oubli ? Si oui, explicitez	▫A ▫PA ▫NA

Les partenaires

- **Le contenu pédagogique a été** élaboré par :
  - *L'URPS Pharmaciens Hauts-de-France*
  - *Les Facultés de Pharmacie de Lille et d'Amiens*
  - *Le Centre Hospitalier Universitaire de Lille*
  - *Le Centre Hospitalier d'Amiens Picardie*
  - *Le Centre Oscar Lambret de Lille*
  - *Le réseau Onco des Hauts-de-France*

Les objectifs de la formation

➢ Objectif général de la formation : le bon usage des anticancéreux oraux

Elle doit également permettre aux pharmaciens :

- D'avoir une culture commune entre les étudiants et pharmaciens diplômés.
- De connaitre les établissements et les **ressources régionales**
- D'accompagner le patient dans sa prise en charge thérapeutique, en relation avec les autres professionnels de santé (**améliorer la coordination**)
- D'être en capacité de veiller à l'adhésion thérapeutique, et à la survenue des effets secondaires associée à la prise de décision adaptée (**pharmacovigilance**)
- S'inscrire dans la stratégie numérique régionale (DCC)
- Article 51 : Oncolink

La formation

- La formation est composée :
  - **D'un e-learning préparatoire (3h)** pour faire un état des lieux des besoins et une actualisation des connaissances. Le e-learning restera disponible pendant plusieurs mois après la formation présentielle pour permettre aux participants de retrouver les informations utiles au cours de leur exercice professionnel.
  - **De 2 demi-journées de formation en présentiel (8h)** animées par une équipe pluridisciplinaire (Programme EPU agréé DPC) : *présentation des outils nécessaires à l'analyse pharmaciens des éventuels effets indésirables, approche psychologique des patients ; ateliers et échanges basés notamment sur des cas cliniques pour simuler les entretiens.*
- Formation proposée aux **pharmaciens titulaires et adjoints**
- 6 sessions à la Faculté de Lille et d'Amiens ont été organisées entre 2020 et 2022 : à ce jour, 70 pharmaciens ont été formés.

Entretiens pharmaceutiques anticancéreux oraux

➢ **Création de deux documents d'aides aux pratiques professionnelles pour les pharmaciens:**

- Une **brochure d'information destinée aux patients** traités par une chimiothérapie orale pour leur expliquer l'accompagnement que propose le pharmacien d'officine pour les aider dans leur traitement. Elle comporte également une partie pour y renseigner les dates des entretiens prévus avec le pharmacien.

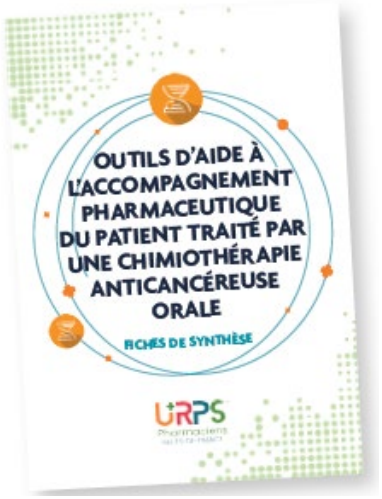

- Un livret comportant des fiches de synthèse des sites internet utiles pour **aider le pharmacien à préparer** les entretiens pharmaceutiques.

URPS Pharmaciens HAUTS-DE-FRANCE

Merci pour votre attention

Pour toute information vous pouvez contacter l'URPS Pharmaciens :

- Par email : contact@urps-pharmaciens-hdf.fr
- Par téléphone au : 03 20 67 21 92

Retrouvez nous sur
www.urps-pharmaciens-hdf.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
URPS-Pharmaciens-Hauts-de-France

Et sur Twitter
@URPSpharma_HDF